

Réf: Dossier 302758

Avis de constitution

SOCIETE « KOFFI ANNE AMENAGEMENT » en abrégé « K2A »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 1350B, Ilot 141  
BESSIK

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOFFI ANNE AMENAGEMENT » en  
abrégé « K2A »

Objet : TRAVAUX AGRICOLES, AMENAGEMENT DE  
TERRAIN, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 1350B, Ilot 141  
BESSIK

Dirigeant(s) Mme KOFFI AMENAN ANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03196 du 11/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20232/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

